

COMMERCE INTERNATIONAL

Attac au front contre les accords du Tafta

Le Tafta, ou *Transatlantic free trade area* est un accord de libre échange commercial entre l'Union européenne et les Etats-Unis. En discussion entre fonctionnaires depuis le mois de juin, et probablement jusqu'à la fin 2014, il suscite l'indignation de nombreux organisations et syndicats, qui voient dans ce projet de grand marché transatlantique "le démantèlement des droits de douane", notamment dans le domaine agricole, ainsi que la suppression des "barrières non-tarifaires".

Très loin des préoccupations des Français, trop compliqué à décortiquer par le grand public, ce Tafta ? A Marseille, Attac, qui a monté un groupe de travail sur le sujet, martèle au contraire que "son opacité" même est un signal d'alerte aux citoyens. "Ce qui se prépare, c'est une perte de pouvoir inédite pour les élus locaux et nationaux, au profit de multinationales qui dicteront désormais leur loi", appuie Josiane Teissier, qui rappelle que le Tafta se doterait d'une juridiction spéciale, un mécanisme d'arbitrage privé investisseur-Etat, se substituant aux juridictions existantes dans les 27 pays de l'Union. "C'est un scandale, martèle Antoine Richard, les avocats d'affaire pourront ainsi contourner les lois nationales gênantes pour leurs clients, comme par exemple en France l'interdiction de la fracturation hydraulique, ou l'introduction d'OGM ou de produits carnés chlorés." Le Tafta prévoit aussi d'introduire de



Antoine Richard et Josiane Teissier, du comité Attac Marseille. / PHOTO DTA

nouvelles mesures relatives aux brevets, droits d'auteurs, protection de données et autres indications géographiques. "Nous sommes là une étape importante de la libéralisation économique, potentiellement destructrice d'emplois et d'acquis sociaux", prévient Antoine Richard. Attac, comme un grand nombre d'organisations en Europe et même aux Etats-Unis, réclame l'arrêt pur et simple de ces négociations, auxquelles "ni les élus européennes, ni les citoyens n'ont accès". En France, Attac et l'Aitec ont interpellé le ministre du Commerce extérieur Nicole Bricq pour lui faire part de "leur profonde préoccupation": sans suite pour l'instant.

Delphine TANGUY

<http://france.attac.org/> et à Marseille, <http://local.attac.org/marseille/>